

LE FIGARO MAGAZINE

Vendredi 9 et samedi 10 mai 2014



9 MAI 2014

LES DÉTECTIVES PRIVÉS à la loupe

ENQUÊTE *Particuliers et chefs d'entreprise font de plus en plus souvent appel à eux. Au lendemain de leurs Etats-Généraux, nous en avons rencontré quatre, histoire de balayer certaines idées reçues.*

PAR VÉRONIQUE GROUSSET (TEXTE) ET JEAN-MICHEL TURPIN (PHOTOS)

Is sont le dernier recours de ceux pour qui les policiers et les magistrats ne peuvent rien ; faute de temps ou de moyens, ou tout simplement parce qu'ils n'ont pas le droit d'intervenir. Qu'il s'agisse de retrouver un objet précieux oublié dans un taxi ou un proche disparu à l'étranger, de vérifier le patrimoine d'un débiteur indélicat ou le CV d'un futur dirigeant, d'enquêter sur un héritage ou un adultère, le champ des activités potentielles des détectives privés est incroyablement vaste. Depuis que Vidocq a inventé leur profession, en 1833, celle-ci n'a pourtant pas beaucoup changé. Les

agents de recherches privées (ARP, leur dénomination officielle), dûment agréés par les préfetures - ne surtout pas s'adresser aux marlous qui pullulent sur internet ! -, sont toujours moins d'un millier en France et la plupart d'entre eux continuent à travailler seuls, sans réelle formation juridique, puisque celle-ci n'est devenue obligatoire qu'à partir de 2006. Et même si leur corporation est en pleine évolution - elle s'est récemment dotée d'un code de déontologie et œuvre de plus en plus en collaboration avec la Justice -, on y trouve encore de tout. Démonstration à partir du portrait de quatre de ces Sherlock modernes, aussi différents que possible les uns des autres.



Elodie Bance se sert parfois d'un téléobjectif, mais elle préfère utiliser un smartphone, « un outil parfait, car banal donc invisible, et qui fait tout : filmer, photographier, enregistrer ».

